



NEWS

## FERMETURE EXCEPTIONNELLE : SOUS-PRÉFECTURE & LE SERVICE DES IMPÔTS - MERCREDI 31 JANVIER

La sous-préfecture de Mantes-la-Jolie et le service des impôts des particuliers du centre des finances publiques de Mantes-la-Jolie, sont exceptionnellement fermés le mercredi 31 janvier 2024.

Publié le 30 janvier 2024

En raison de travaux électrique effectués par ENEDIS, la **sous-préfecture de Mantes-la-Jolie** située au 18 Rue de Lorraine et le **service des impôts des particuliers du centre des finances publiques** (hébergé actuellement dans le même bâtiment) sont exceptionnellement **fermés au public** le **mercredi 31 janvier 2024**.

- Pour toute démarche administrative, consultez le site internet :  
<https://www.yvelines.gouv.fr/> (<https://www.yvelines.gouv.fr/>)
- Le service de sétrangers pourra être contacté sur la boite mail suivante :  
[sp-etrangers-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr](mailto:sp-etrangers-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr)
- Pour toute autre question, il sera possible de s'adresser à l'adresse suivante :  
[sp-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr](mailto:sp-mantes-la-jolie@yvelines.gouv.fr)